

Délibération du conseil d'administration
De l'Université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie,
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie,
Vu la décision de la commission des finances du 4 mars 2025 ;

Délibération n° 2775/2025/FIN Domaine : FINANCES

Le Conseil d'Administration de l'Université Le Havre Normandie réuni en formation plénière le 13/03/2025 délibère sur :

Article 1 :

Les subventions accordées par l'ISEL conformément au tableau ci-dessous.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les subventions accordées conformément au tableau ci-dessous.

Université Le Havre Normandie

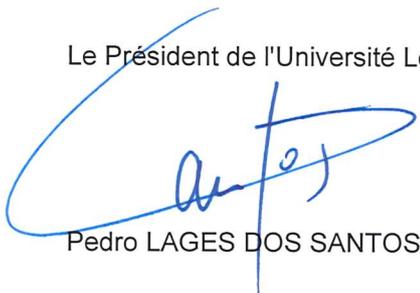
Subventions
Commission des finances 04/03/2025
Conseil d'administration du 13/03/2025

Exercice 2025

UB	Bénéficiaire	Objet	Montant
907	Association ISEL Alumni	2ème édition Logislink - 22 mars 2025	2 000,00 €
907	BDE - AEISEL	Nuit Isélienne - 18 octobre 2025	3 000,00 €
907	BDE - AEISEL	Week-end d'intégration - 12 au 14 septembre 2025	4 000,00 €

Adoption à l'unanimité

Le Président de l'Université Le Havre Normandie



Pedro LAGES DOS SANTOS

